

Réf: Dossier 142990

Avis de constitution

SOCIETE « CABINET NANA HENRI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX AGBAN VILLAGE NON LOIN DU GARAGE MOTO,
Lot 657, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/09/2024 , et enregistrés au CEPICI le 14/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CABINET NANA HENRI »

Objet : CABINET D'AVOCAT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles

et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX AGBAN VILLAGE NON LOIN DU GARAGE MOTO, Lot 657, Ilot 10

Dirigeant(s) M NANA HENRI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08517 du 08/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42686/GTCA/RC/2022 du 08/11/2024

